

Infractions routières en Belgique

Source : [Les Infractions routières en Belgique : Guide complet](#)

Publié le 10/09/2026

Évite les amendes et la déchéance du permis : comprends les 4 degrés d'infractions, les sanctions réelles et tes recours légaux.

AUTEUR



Équipe éditoriale Permis Online

Équipe Éditoriale



Classification des infractions

Perceptions immédiates de 64, 128 et 191 € hors redevance. Au tribunal : 400 à 5 000 € pour le 4e degré, décimes compris, hors frais.



1 1er degré : 64€

Défaut de clignotant, éclairage de plaque défectueux. Oublier son permis est puni séparément.



2 2e degré : 128€

Ceinture, stationnement sur trottoir, feu orange franchi alors que l'arrêt était possible.



3 3e degré : 191€

Comportements dangereux : feu rouge, ligne continue, téléphone au volant, sens interdit. Perte 5 points.

4e DEGRÉ

Liste précise fixée par l'arrêté du 30 septembre 2005

Autoroute	Passage à niveau	Agent qualifié
Contresens	Fermeture	STOP
Demi-tour ou marche arrière	Forcer le passage ou s'y arrêter	Ignorer son ordre d'arrêt

Tribunal : 400 à 5 000 € · décimes compris, hors frais

4 4e degré : 400-5000€

Contresens sur autoroute, passage à niveau forcé, ordre d'arrêt d'un agent ignoré. Déchéance prévue, sauf décision motivée et régimes particuliers.

Excès de vitesse

Barème au km/h, hors des 4 degrés : de 58€ (depuis le 1er juillet 2026) à la déchéance du permis.



1 Limites par région

Limites générales d'une voiture, sauf signalisation : Bruxelles 30 en agglomération, autres routes hors aggro 70 en Flandre, 90 en Wallonie. Autoroutes 120 km/h.



2 Barème des amendes

10 premiers km/h : 58 €. Puis 12 €/km/h en aggro et zones protégées, 7 € ailleurs. Au-delà de 30 ou 40 km/h selon la zone : plus de perception immédiate.



3 Circonstances aggravantes

École, zone 30 : 12 € par km/h au-delà des 10 premiers, poursuites au-delà de 30 km/h de trop. Récidive selon conditions légales.

Alcool au volant

Sanction dès 0,5 g/L en général ; 0,2 g/L pour les conduites professionnelles visées. Conséquences selon le taux et ton profil.



1 Seuil général de sanction : 0,5 g/L

Contrôle par éthylotest ou prise de sang. Marge d'erreur technique appliquée.



2 Sanctions selon taux

De 0,5 à moins de 0,8 g/L : 197 € et interdiction de conduire 12 h. Dès 0,8 g/L : retrait initial de 15 jours, tribunal possible.



3 Jeunes conducteurs

Permis B de moins de 2 ans ou provisoire : dès 0,5 g/L au volant d'un véhicule à moteur, une condamnation impose une déchéance. Le juge fixe les conditions de retour au volant.

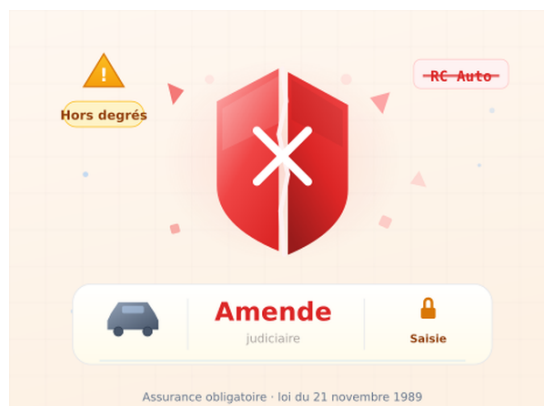
Permis et immatriculation

Obligations légales strictes : permis valide, assurance RC, contrôle technique. Sanctions lourdes en cas de manquement.



1 Sans permis valide

Distingue oubli du document, carte expirée et absence du droit de conduire. Pas de tarif ou de degré unique pour toutes ces situations.



2 Défaut d'assurance RC

Citation au tribunal, amende judiciaire lourde et saisie du véhicule possible. Responsabilité civile totale en cas d'accident.



3 Contrôle technique expiré

Échéance et conditions de circulation à vérifier sur le certificat. La périodicité dépend de la région et du véhicule.

Code de la route

Feux, priorités, dépassements, clignotant et distances : la sanction dépend de la disposition enfreinte, pas du seul thème.



1 Feux de signalisation

Feu rouge : 191 € (3e degré), erreur à l'examen : 5 points. Feu orange : 128 € (2e degré), erreur : 1 point.



2 Refus de priorité

Priorité de droite, STOP : 2e degré, 128€, 1 point à l'examen. Piéton engagé, tourne-à-gauche : 3e degré, 191€.



3 Dépassements interdits

Ligne continue : 191 € (3e degré). Dépassement interdit par la gauche en virage ou sommet sans visibilité suffisante : 4e degré.

Procédures et recours

Tes droits face aux infractions : paiement immédiat, transaction, contestation ou tribunal selon la gravité.



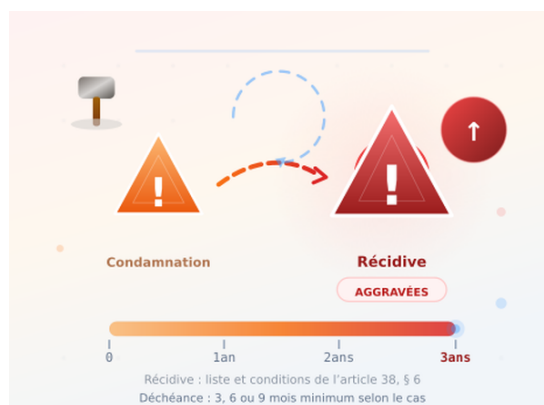
1 Perception immédiate

Paieement sur place ou sous 10 jours, redevance de 10,67€ en plus. Transaction majorée si délai dépassé.



2 Contester une infraction

Vérifie le délai et la procédure du document reçu. Just-on-web ou formulaire indiqué ; conserve tes preuves et le suivi du dossier.



3 Récidive

Récidive de l'article 38, § 6 : liste d'infractions précise, délai de 3 ans et minima de déchéance de 3, 6 ou 9 mois selon le cas.

[Lire l'article complet ?](https://permis.online/infractions/)

<https://permis.online/infractions/>